DAIHATSU BELGIUM N.V./S.A. annonce que Daihatsu Motor Co., Ltd a décidé de cesser la vente de véhicules Daihatsu en Belgique & Luxembourg à la fin du mois de janvier 2013.

Cette annonce de cessation des activités de ventes de véhicules n'aura aucune incidence, tant au point de vue service après-vente qu'au point de vue service garantie, pour les propriétaires de véhicules Daihatsu, ni pour les clients qui envisageraient d'acheter un nouveau véhicule de cette marque.

Le Service après-vente, incluant la fourniture de pièces détachées ainsi que le service garantie, sera assuré aux clients Daihatsu, non seulement jusque fin janvier 2013 mais également après cette date, et ce, aussi longtemps que ce service sera requis en Belgique & Luxembourg.

Dès février 2013, tous les concessionnaires auront la possibilité de devenir des points de service, qui continueront à assurer le service clientèle pour les véhicules Daihatsu.